

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 26 avril 2021

### **Hoche Avocats conseille les actionnaires de Sagitta Pharma dans le cadre de l'acquisition d'une participation majoritaire par Isatis Capital, aux côtés de l'équipe dirigeante et de BNP Paribas Développement**

Fondé en 2009 par deux frères pharmaciens, Thomas et Jérôme Brunet, le groupe Sagitta Pharma, implanté à Tours, s'est rapidement positionné comme un acteur disruptif de la distribution de médicaments et produits de santé au cœur de l'écosystème officinal, notamment grâce à « La Centrale Pharma », première centrale d'achat pharmaceutique de France.

Accompagnée depuis 2016 par A Plus Finance et BNP Paribas Développement, le groupe a développé un outil unique à destination des officines indépendantes et des groupements de pharmacies, permettant de couvrir l'intégralité de la distribution des médicaments remboursés et non remboursés.

La largeur et la profondeur de catalogue ainsi que la flexibilité de l'offre du groupe se sont notamment avérées pertinentes lors de la crise sanitaire, permettant aux pharmaciens de se concentrer sur leur cœur de métier : l'accompagnement du patient.

Fort d'un chiffre d'affaires de plus de 55 M€, le groupe Sagitta Pharma présente sur les cinq dernières années une solide croissance annuelle à deux chiffres. L'entrée d'Isatis Capital aux côtés de Jérôme Brunet, ainsi que celle des managers clés et le réinvestissement de BNP Paribas Développement, permettra au groupe d'accélérer son développement tant par croissance organique avec notamment l'ouverture de nouveaux territoires de répartition, que par croissances externes avec plusieurs pistes d'acquisition à l'étude.

\* \* \*

Conseil juridique et fiscal des associés de Sagitta Pharma : **Hoche Avocats** : corporate – Grine Lahreche (associé), Audrey Szultz, Heloise Gravel, Agathe Olivier ; fiscal – Jérôme Mas (associé)

Conseil M&A des associés de Sagitta Pharma : **Clearwater** : Benjamin Zayat, Agnès Flores, Lucas Génot

Conseil juridique et fiscal de Isatis Capital : **Lamartine Conseil** : Fabien Mauvais, Perrine Sauzay, Valentine Berquet, Henriette Barrois

\* \* \*

### **A propos de Hoche Avocats :**

Hoche Avocats compte aujourd'hui près de 80 avocats et professionnels du droit dont 21 associés. Le cabinet offre à ses clients français et internationaux un accompagnement et un conseil juridique global dans les grandes pratiques du droit des affaires. Hoche Avocats accompagne et assiste ses clients à

# HOICHE

A V O C A T S

tous les stades de développement de leurs projets, afin de les aider à relever les défis actuels et atteindre leurs objectifs de croissance.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : [www.hoiche-avocats.com](http://www.hoiche-avocats.com)

## **Contacts presse**

Carole Fagnoni, 01 53 93 22 00, [fagnoni@hoicheavocats.com](mailto:fagnoni@hoicheavocats.com)

Isabelle Brenneur-Garel, 01 53 93 22 00, [brenneur-garel@hoicheavocats.com](mailto:brenneur-garel@hoicheavocats.com)

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : [www.hoiche-avocats.com](http://www.hoiche-avocats.com)

---

106, RUE LA BOÉTIE    Tél. +33(0)1 53 93 22 00  
75008 PARIS        Fax +33(0)1 53 93 21 00  
FRANCE            [hoiche@hoicheavocats.com](mailto:hoiche@hoicheavocats.com)